

Nos Solutions

D'INSECTICIDES ET RODENTICIDES



LES RONGEURS

Pièges mécaniques
Produits rodenticides
Appareils à ultrasons

LES INSECTES

Volants
Rampants
Solutions mixtes



Les RONGEURS

Des nuisibles très nombreux et discrets

Les rats et les souris appartiennent tous deux à la famille des rongeurs. Ces animaux se caractérisent par leur unique paire d'incisives à croissance continue sur chacune de leurs mâchoires, qui leur servent à ronger leur nourriture, à creuser des galeries ou à se défendre. **La croissance continue de leurs incisives les pousse à ronger sans cesse.** Ainsi, leurs deux activités principales sont de **ronger pour se limer les dents et de manger pour se nourrir.**

Méfiant et organisé, ils vivent partout, en colonies et causent de graves dégâts. Chaque année, ils consomment plusieurs milliers de tonnes de denrées alimentaires, endommagent les installations électriques et les matériaux d'isolation... Très prolifiques, chaque couple peut, dans un environnement favorable, avoir plusieurs centaines de descendants en une seule année. Porteurs de germes et de parasites (acariens, puces...), ils sont vecteurs de maladies pour l'homme et les animaux d'élevage.

Identifier l'ennemi

LA SOURIS - **MUS MUSCULUS**

Les souris ont généralement une petite taille, un museau pointu, des oreilles rondes, un pelage gris-brun et une queue relativement longue. Elle vit partout et s'adapte à toutes les nourritures quel que soit son environnement. Très agile, elle peut se faufiler dans une ouverture de moins de 1cm de diamètre !

Elles peuvent transmettre diverses maladies par leur urine et leurs excréments, par morsure, par des fomites ou encore via les tiques, puces ou poux qu'elles véhiculent.

TAILLE	Son corps mesure de 6 à 10 cm et sa queue est aussi longue que le corps.		
POIDS	Elle pèse seulement 20 g.		
DURÉE DE VIE	1 à 2 ans.		
MATURITÉ SEXUELLE	Dès l'âge de 6 semaines.		
DURÉE DE GESTATION	20 jours seulement.		
NOMBRE DE PORTÉES	7 à 8 portées de 5 à 6 petits / an.		
SIGNES PARTICULIERS	Très rapide dans ses déplacements, facile à identifier par sa petite taille et son pelage gris. Elle laisse des rognures sur son passage et de petits excréments noirs (2 à 3 mm de longueur) ressemblant à du thé.		
HABITAT	Elle vit en colonie au contact immédiat de l'homme et s'adapte à toutes les situations. Elle aime les matériaux isolants où elle niche. Bonne sauteuse et grimpeuse, elle vit à tous les étages des constructions. Son territoire, souvent très petit, n'excède pas 6 mètres de longueur. Il peut être constitué par un placard, une palette ou une réserve de denrées alimentaires.		
RÉGIME ALIMENTAIRE	Très éclectique, la souris grignote tout ce qui se présente dans son environnement : papier, carton, caoutchouc, grains, gâteaux, savon, fromage, sucre, pâtes, aliments pour animaux, fruits. Elle peut vivre sans eau car elle parvient à se désaltérer uniquement avec l'eau contenue dans les aliments qu'elle consomme. Les appâts destinés aux souris doivent être grossièrement moulus (grau) afin qu'elles les consomment en totalité pour une efficacité optimale. En effet, face à des grains entiers, la souris les décortique pour ne consommer que l'amande moins imprégnée de produit actif.		
COMPORTEMENT	C'est un animal curieux, beaucoup moins méfiant que les rats. Les souris mangent ici et là et se nourrissent facilement d'appâts s'ils sont appétents. Pour les éliminer, il faut multiplier les boîtes d'appâtage.		

LE RAT – RATTUS

Les rats sont plus grands, possèdent une queue nue, des dents tranchantes et un museau pointu. Les espèces les plus fréquentes sont le rat noir ou rat des greniers et le surmulot ou rat d'égout. Ils sont extrêmement prudents et observateurs.

Un rat goûte longuement un aliment inconnu avant de l'avalier. Son odorat est **100 fois plus** puissant que celui du chien et 1000 fois plus puissant que celui d'un humain.

Il est néophobe : **il se méfie de tout ce qui est nouveau** dans son environnement sur une durée de 3 à 4 jours.

Comme ils vivent et se déplacent souvent dans les ordures, les égouts et autres espaces insalubres, les rongeurs peuvent propager des bactéries telles que Salmonella et E. coli et des maladies telles que la dysenterie.

LE RAT D'ÉGOUT - RATTUS NORVEGICUS

TAILLE	Son corps mesure de 20 à 28 cm, sa queue de 16 à 23 cm.	
POIDS	Il pèse de 250 à 300 g.	
DURÉE DE VIE	2 à 3 ans.	
MATURITÉ SEXUELLE	Dès l'âge de 3 mois.	
DURÉE DE GESTATION	24 jours.	
NOMBRE DE PORTÉES	4 à 5 portées de 5 à 10 petits / an.	
SIGNES PARTICULIERS	Aussi appelé surmulot ou rat brun, il a l'odorat et l'ouïe très développés. Trapu, son pelage est gris, ses oreilles courtes. Ses excréments (10 à 20 mm) sont ovales comme des noyaux d'olives.	
HABITAT	Mauvais grimpeur mais excellent nageur, il vit dans les parties basses des habitations : caves, celliers, dans les entrepôts, les égouts, les dépôts d'ordures et au voisinage des points d'eau. Fousseur, il creuse des terriers pour y nicher. D'activité nocturne, il s'enhardit en plein jour dès que la colonie est importante.	
RÉGIME ALIMENTAIRE	Omnivore et vorace, il s'attaque aux petits animaux dans les élevages, dévore les végétaux, fruits, légumes, céréales et déchets divers.	
COMPORTEMENT	C'est un animal qui vit en colonie et se déplace rarement seul. Méfiant, spécialement envers les nouveaux objets qui apparaissent sur son territoire, ex : pièges, appâts, boîtes d'appâtage. Il lui faut un temps pour se familiariser avec les nouveaux objets et une nouvelle source de nourriture. Il goûte les nouveaux aliments et si ceux-ci ne provoquent pas de troubles, alors l'ensemble de la colonie s'en nourrit, d'où l'utilisation d'appâts qui agissent avec un effet retard et en douceur.	

LE RAT NOIR - RATTUS RATTUS

TAILLE	Son corps mesure de 16 à 24cm, sa queue plus longue que le corps mesure de 19 à 28cm.
POIDS	Il pèse de 150 à 250 g.
DURÉE DE VIE	3 ans.
MATURITÉ SEXUELLE	Dès l'âge de 3 mois.
DURÉE DE GESTATION	24 jours.
NOMBRE DE PORTÉES	5 à 6 portées de 5 à 10 petits / an.
SIGNES PARTICULIERS	Également appelé rat des greniers, il est très méfiant. Sa mauvaise vue est compensée par une ouïe et un odorat très développés. Son pelage est plutôt noir, son museau pointu avec des oreilles fines et longues. Ses crottes, de 8 à 10 mm de longueur, se caractérisent par une pointe.
HABITAT	Excellent grimpeur, il vit dans les parties hautes des habitations et dépendances : entrepôts, garages et granges. Il y construit de gros nids. Il aime la campagne mais dès l'automne, il se rapproche des habitations où il peut parfois creuser des terriers dans les fermes notamment s'il n'est pas en compétition avec des surmulots. Ses pistes sont difficiles à déceler car le plus souvent situées en hauteur sur les poutres, les gouttières...
RÉGIME ALIMENTAIRE	Omnivore, il préfère toutefois les grains et les végétaux tels que racines, tubercules et même les fruits.
COMPORTEMENT	Comme le rat d'égout, il est discret, très méfiant et vit en colonie. Comme son voisin, il vit sur un territoire distinct.



Lutter avec méthode

FAIRE L'INVENTAIRE de tous les indices pour identifier l'espèce présente et évaluer son territoire.

Sauf en cas d'invasion importante, il est rare de voir des rats ou des souris en pleine journée. Rechercher alors les empreintes de pattes et de queue sur le sol, les entrées des terriers, les matériaux rongés, les denrées abîmées, les coulées, les traces de gras sur les portes, cloisons, murs, les déjections...

CHOISIR LE MODE DE LUTTE le plus adapté à la situation et à l'environnement, puis passer à l'action.

Par piégeage ou par appâtage, prendre les précautions nécessaires et indispensables au succès de la lutte.

APPÂTER

Mettre à disposition l'appât dans des boîtes d'appâtage sécurisées conçues pour la lutte. Disposer celles-ci dans les lieux sombres et tranquilles à proximité immédiate des passages habituels. Placer le nombre d'appât à la dose efficace recommandée et étiqueter les boîtes d'appâtage conformément aux recommandations sur les emballages d'appât. Les boîtes d'appâtage doivent, si possible, être fixées au sol ou à d'autres structures. Placer les boîtes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers. Ne pas placer les boîtes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où elles pourraient entrer en contact avec de l'eau. Espacer les boîtes d'appâtage de 1 à 5 mètres pour les souris et de 5 à 10 mètres pour les rats. Inspecter quelques jours après la première application puis une fois par semaine pour vérifier que l'appât est consommé. Recharger la boîte d'appâtage si besoin. La durée de dératisation est variable selon l'espèce du rongeur et l'importance de l'invasion. Il est préférable de ne pas dépasser 35 jours d'appâtage. Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents par exemple pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs. Éliminer les cadavres au fur et à mesure. Utiliser toujours des gants pour éviter le contact avec le produit et ne pas éveiller la méfiance des rongeurs. Se laver les mains après utilisation. A la fin de la lutte, retirer toutes les boîtes d'appât, ne pas nettoyer les boîtes entre 2 utilisations. Élimination : déposer les boîtes usagées et les appâts non consommés en déchetterie.

PIÉGER

Utiliser des gants pour ne pas éveiller la méfiance des rongeurs et placer les pièges sur le passage des rongeurs. Relever les pièges toutes les 24 à 48 heures. Eliminer les captures puis retendre les pièges avec un appât.

NETTOYER la zone dératée

Supprimer tous les abris favorables à une nouvelle invasion : vieux matériaux, pneus... Si possible, boucher les voies d'accès avec du ciment. Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple des déchets alimentaires).

Suivre la piste

Les rats et les souris empruntent souvent les mêmes pistes pour aller se nourrir, marquer et surveiller leur territoire. Les trous, terriers, objets rongés, crottes, traces de pattes et de gras sont autant d'indices permettant de localiser leurs passages habituels, où il sera nécessaire de déposer les appâts ou de poser les pièges.

Déclenchez la lutte dès que vous observez des dégâts ou des indices de leur présence. Vous pouvez être amené à lutter à tout moment de l'année. Traditionnellement, dès l'automne, les rongeurs rentrent dans les habitations pour s'abriter pour l'hiver. Le voisinage de hangars agricoles, de silos, de chantiers de rénovation immobiliers accroît également le risque d'invasions.

Des moyens de lutte efficaces

Pour gérer les risques associés aux rongeurs, rien de tel qu'une approche intégrale associant la connaissance de ces nuisibles aux comportements très différents et une gamme de produits complète permettant leur surveillance, leur capture et leur élimination totale grâce au positionnement stratégique de pièges et d'appâts

Les pièges mécaniques

Contre les rongeurs, les **appâts et pièges sont efficaces s'ils sont judicieusement placés** : zones de stockage à température ambiante, couloirs d'accès, faux-plafonds, extérieurs du bâtiment... Utilisables pour lutter contre des invasions de rongeurs, ou pour capturer une souris ou un rat isolé. En cas de forte invasion, les pièges permettent aussi d'identifier l'espèce présente et de choisir, ensuite, le meilleur appât à utiliser.

Quelques règles sont à observer pour bien les utiliser :

- Utiliser des gants, afin de ne pas éveiller la méfiance des rongeurs.
- Préparer les pièges sur le lieu même du piégeage.
- Relever les pièges chaque jour.
- En cas d'échec, changer l'appât ou déplacer les pièges ou procéder à l'appâtage traditionnel.

ACTO propose une gamme complète de pièges basée sur plusieurs techniques de piégeage : pièges à pince, pièges à glu, pièges à mâchoires, nasses.

PIEGER 1 – ACTO Piège à rats est la traditionnelle tapette avec socle de bois à garnir d'appât (fromage, chocolat, croquettes pour chiens, céréales de petit déjeuner...). Placer délicatement le piège sur une piste empreintée par la souris, puis le mettre sous tension.

Produit ayant fait ses preuves, il est idéal pour la capture des rats et permet de les éliminer rapidement.

Il est réutilisable autant de fois que nécessaire à condition de renouveler les appâts.



Une plaque de glu peut capturer 1 rat et jusqu'à 5 souris mais également de nombreux nuisibles rampants tels que les serpents, scorpions, insectes rampants, araignées... Placée sur le passage des souris, elle fonctionne dans toutes les conditions.

Le produit est inodore et ne coule pas.

Les produits rodenticides



LES POSTES D'APPÂTAGE SÉCURISÉS

sont conçus pour les appâts Acto et pour tout autre appât en sachet sous forme de pâtes, grains ou blocs.

Ils doivent être placés en lieu sûr et fermés à clé par l'utilisateur afin d'éviter une dispersion accidentelle du produit dans l'environnement, et afin de minimiser les risques d'accès au produit. Peuvent contenir tous types d'appâts qui, à l'abri de la

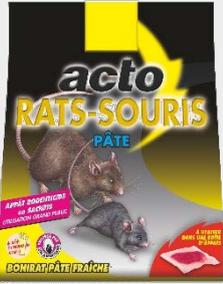
poussière, restent appétents.

ACTO a développé une gamme complète d'appâts de formes différentes à placer directement, sans les ouvrir, ni les toucher, dans nos postes d'appâtage pour répondre efficacement à la nécessité de neutraliser les rongeurs :



Spécifiques rats noirs, rats d'égout et souris, ils ont une forte appétence et leur mode d'action est expressément retardé pour éviter d'éveiller la méfiance des rongeurs. Les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après la consommation de l'appât.

Info+ Quand une colonie de rats et une colonie de souris cohabitent en un même lieu d'habitation tout en ayant chacune leur territoire spécifique, lutter uniquement contre les rats peut favoriser l'extension de la colonie de souris, d'où l'intérêt d'utiliser un appât rats-souris.

PAT 6 ACTO RATS – SOURIS PÂTE APPAT	AV 8 ACTO RATS-SOURIS APPAT AVOINE	HYDRO 7 ACTO RATS – SOURIS BLOCS APPATS
		
SACHE refermable 150 g (15 pâtes de 10 g) Présentoir de 10 Rodenticide (TP14)	Cavalier 140 g (7 sachets de 20 g) Carton de 24 Rodenticide (TP14)	Etui de 240 g (12 blocs de 20 g en sachet individuel) - Carton de 12 Rodenticide (TP14)

Les produits rodenticides doivent être bien identifiés, utilisés correctement selon la fiche technique et stockés à l'écart des denrées alimentaires. **Il est recommandé de garder les éléments de traçabilité de tous les produits utilisés.** Pour les toutes petites structures, une procédure écrite n'est pas forcément demandée tout responsable ou gérant d'un établissement de restauration doit pouvoir présenter les fiches techniques des produits utilisés, ainsi que les enregistrements de non-conformités si la présence d'insectes ou de rongeurs a été constatée.

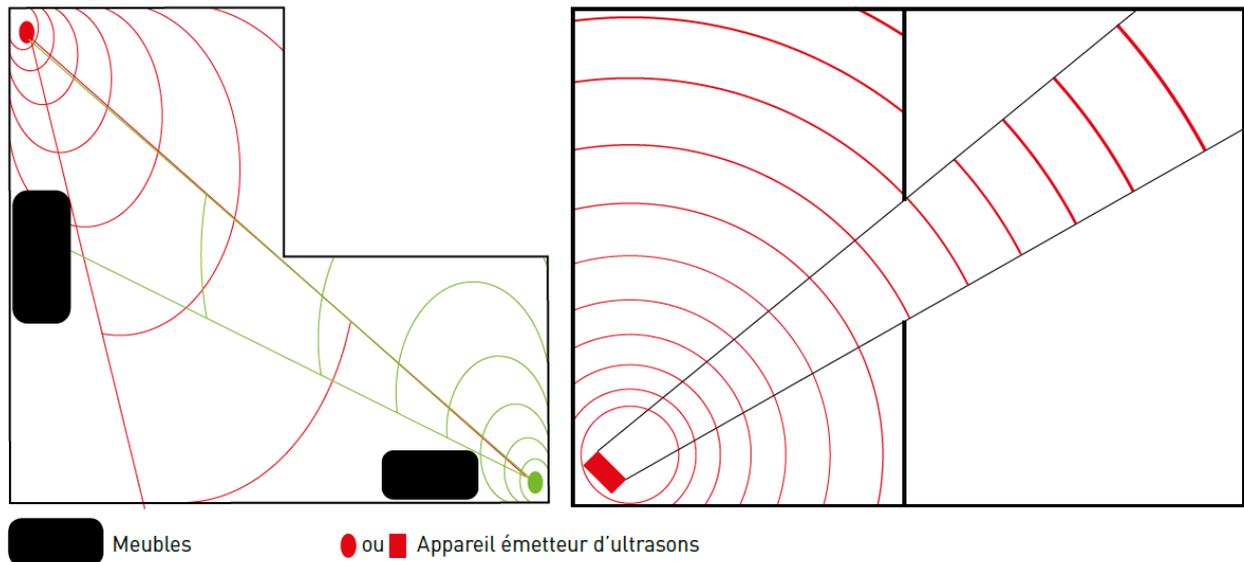


Les appareils à ultrasons

Les ultrasons sont des ondes sonores dont la fréquence est supérieure à 20 kHz : ils sont donc inaudibles pour l'homme, les chiens, les chats, les animaux de la ferme, les oiseaux, les poissons...

Les ultrasons vont avoir un effet perturbant sur l'ouïe des rongeurs et des insectes. Ceux-ci sont incapables d'identifier l'origine de cet effet, leur environnement devient hostile car ils ne peuvent plus entendre un danger. Se sentant en insécurité, ils partent de la zone protégée. Compter de 3 jours à 2 semaines pour obtenir un résultat optimum en fonction du nuisible.

OBJECTIF : Placer l'appareil à ultrasons de façon à avoir le maximum de zone de couverture et le moins d'obstacle sur son passage



IMPORTANT :

UN ULTRASONS EFFICACE DOIT ÊTRE :

- Sur la bonne fréquence (Hz) qui gêne le nuisible visé.
- D'une intensité (dB) suffisante pour perturber ses habitudes, son alimentation et le faire changer de territoire.

RECOMMANDATIONS :

- Les ultrasons ne traversent pas les obstacles.
- Ne pas placer un émetteur derrière un meuble ou un rideau.
- Les ultrasons rebondissent sur les surfaces lisses : ils ne traversent ni les murs, ni les sols.
- Ils sont absorbés par les surfaces molles ou poreuses : tapis, moquettes...

L'usage des **appareils à ultrasons** est fortement recommandé dans la lutte anti-rongeurs pour leur action répulsive et pérenne. Repoussant durablement les rongeurs ils les empêchent de s'y réinstaller



couvre et protège une surface de 280 m² maximum.

Compter 2 semaines pour un résultat optimum.

RETRO Répulsif ULTRASONS RATS – SOURIS – LOIRS - LEROTS [RUS 3] est un appareil à ultrasons qui chasse et repousse les nuisibles, en particulier les rats, les souris, les loirs et les lérots mais aussi les insectes rampants et les araignées.

Les ultrasons sont des sons dont la fréquence est supérieure à 8 kHz pour les rats, et supérieure à 20 kHz pour les souris et les insectes. Ils ne traversent pas les murs mais ricochent. Ils sont absorbés par les matériaux mous (rideaux, tapis...).

L'efficacité des ultrasons a été testée et démontrée par des laboratoires indépendants. Ils vont avoir un effet perturbant sur l'ouïe des rongeurs et des insectes. Ceux-ci sont incapables d'identifier l'origine de cet effet, leur environnement devient hostile car ils ne peuvent plus entendre un danger. Se sentant en insécurité, ils partent de la zone traitée.

La fréquence des ultrasons est réglable sur l'appareil, ce qui évite toute accoutumance

L'appareil dispose d'un témoin lumineux de fonctionnement, il



MODE D'EMPLOI : Brancher l'appareil sur une prise de courant de 220 V à l'aide du cordon électrique et le laisser émettre 24h/24. Placer l'appareil de 5 à 50 cm au-dessus du sol.

Sélectionner à l'aide du variateur 1 le type de nuisibles. Positionner le variateur 2 en position Silencieux et le variateur 3 en position Emission normale. Pour accélérer l'effet répulsif ou en cas de forte invasion, actionner les variateurs 2 et 3.

L'appareil à ultrasons s'utilise à l'intérieur des maisons et des appartements, dans les garages, les caves, les celliers, les dépendances ou les remises.

L'appareil dispose d'un témoin lumineux de fonctionnement, il couvre et protège une surface de 280 m² maximum.

Les INSECTES

On distingue 2 grandes familles d'insectes : les volants et les rampants.

Les volants

Les volants rencontrés le plus souvent dans l'univers de la restauration sont les mouches et moucherons, les mites alimentaires ainsi que les guêpes et les frelons. Ces insectes sont très gênants dans la cuisine, en salle et même en terrasse. Il est essentiel d'utiliser les produits adaptés à ces différents environnements pour lutter efficacement contre ces indésirables.

LA MOUCHE - MUSCA

La mouche est un insecte de petite taille à ailes courtes. Le terme « mouche » désigne principalement des insectes volants classés parmi l'ordre des diptères, n'ayant qu'une paire d'ailes, un corps cylindrique en boule, avec une tête ayant une grande liberté de mouvement. Il en existe plusieurs espèces dont la taille varie du demi-millimètre jusqu'à 8 cm. Les espèces le plus communément rencontrées en restauration sont la mouche domestique, le taon et les moucherons.

Les moucherons peuvent vivre toute l'année dans un établissement de restauration. Cachés dans de petits espaces difficiles d'accès comme les évacuations et les machines à boissons, ces types d'insectes peuvent rapidement se multiplier et infester les locaux.

Porteuses de germes, les mouches peuvent transmettre de graves maladies. Adulte, une mouche domestique vit 15 à 30 jours et pond 600 à 2 000 œufs. 10 à 12 générations naissent par an. Leurs larves ou asticots souillent les aliments !



GUÊPES - VESPULA



Le mot guêpe désigne plusieurs sortes d'insectes hyménoptères ayant généralement un abdomen jaune rayé de noir et dont la femelle porte un dard venimeux. D'une longueur variant habituellement de 10 à 19 millimètres, la Guêpe est caractérisée par un thorax sur lequel sont fixées six pattes et quatre ailes membraneuses, une taille fine et un appareil buccal de type broyeur-lécheur.

Dangereuses par leurs piqûres, les guêpes font leurs nids dans les troncs d'arbres, greniers, murs, cheminées, toitures (sous les tuiles). Et pour l'espèce la plus répandue, la guêpe germanique, une colonie compte jusqu'à 6 000 individus !

FRELONS & FRELONS ASIATIQUES – VESPA & VESPA VELUTINA

Le frelon est un genre d'insectes sociaux, de la famille des Vespidae. La majorité des espèces est originaire d'Asie. Pouvant atteindre 45 millimètres de longueur, les frelons sont les plus grands insectes eusociaux. Ils se distinguent des autres vespides par la largeur plus importante de leur vertex (partie de la tête derrière les yeux) et par leur gastre arrondi (la section de l'abdomen juste derrière la « taille de guêpe »).

Très dangereux par leurs piqûres, les frelons européens construisent de gros nids qui abritent en moyenne 2 000 individus, dans les troncs d'arbres, les vieux murs ou le sol.

Plus agressifs encore, les frelons asiatiques font leur essaim dans les arbres. Leur approche est toujours délicate en raison de la présence permanente de sentinelles à leur entrée.



LE SAVIEZ-VOUS ?

FRELON ASIATIQUE : Attention danger !

Très agressif et importé dans des poteries chinoises en 2004, le *Vespa velutina* ou « frelon asiatique » a colonisé presque toutes les régions de France.

Carnivore comme son cousin le frelon européen, il attaque les ruches d'abeilles et se nourrit d'autres insectes.

Il construit parfois son nid (d'un diamètre de 50 cm et haut de 80 cm) dans les arbres, mais aussi à terre ou dans le sol.



MITES ALIMENTAIRES - EPHESTIA KUEHNIELLA



Couramment appelé pyrale de la farine ou teigne de la farine, c'est une espèce de lépidoptères de la famille des Pyralidae. L'insecte adulte mesure de 20 à 25 mm, les ailes antérieures sont grisâtres et satinées avec des points noirs et les ailes postérieures finement frangées, sont blanchâtres. La ponte de 200 à 300 œufs, débute juste après l'accouplement. À son premier stade, la larve, mesure 1 à 1,5 mm, et se déplace d'environ 3 mètres en une heure ; après ses mues, elle atteint 15 à 20 mm et peut parcourir jusqu'à 40 m. La larve se dirige en général vers les endroits sombres et en hauteur. Cette pyrale vit jusqu'à deux

semaines, elle est sensible au froid, mais l'hiver, reste vivante jusqu'à -10 voire -15 C°. Dans les lieux chauffés, il peut naître 6 à 8 générations par an.

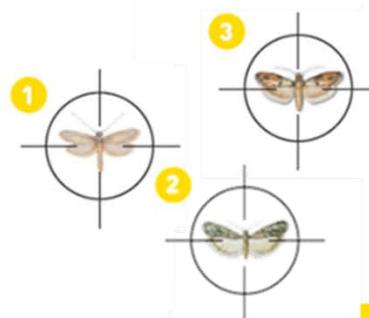
C'est une « mite alimentaire » dont les larves s'attaquent essentiellement à la farine, aux grains de céréales (blé, maïs, riz), à la semoule, aux flocons d'avoine, au muesli, aux biscuits, pâtes alimentaires et même aux fruits secs. Elles infestent généralement les céréales entreposées en vrac mais sont aussi capables de percer un emballage peu épais.

LE SAVIEZ-VOUS ?

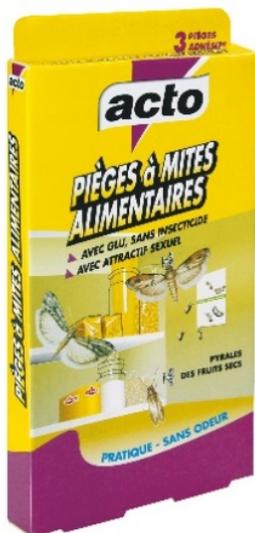
MITES ALIMENTAIRES

Risque d'infestation rapide

Teigne de la farine (1), pyrale des fruits secs (2), pyrale des céréales (3)... ces différentes espèces de papillons pondent sur les denrées alimentaires que leurs progénitures, en devenant des chenilles, dévorent. 6 à 8 générations de mites alimentaires peuvent ainsi se développer dans l'année.



Sachant que les infestations sont fréquentes dans les cuisines et lieux de stockage des denrées alimentaires, ACTO propose une gamme de solutions ciblées et efficaces pour lutter contre ces différents envahisseurs volants



MONITORING ET LUTTE PERMANENTE

Les **PIEGES A GLU [MITE 7]** sont des produits incontournables pour détecter et identifier les insectes dès leur apparition, avant qu'ils ne se multiplient et ne colonisent tout le local.



Propre, sans odeur et sans insecticide, **ACTO PIEGES A MITES ALIMENTAIRES** est un piège qui permet de détecter les infestations de pyrales des fruits secs, teignes de la farine, du cacao.

Piège à glu, les mites s'engluent sur la surface adhésive du piège.

Il est opérationnel dès l'ouverture du sachet et est utilisable à l'intérieur, fixé dans une pièce ou un placard dans lequel les aliments sont stockés.

Le piège doit être renouvelé au plus tard après 6 semaines ou dès qu'il est recouvert de mites.

IMPORTANT : Une fois la présence de mites constatée, il est indispensable de contrôler les lieux (placards et ailleurs), puis de procéder à un bon nettoyage pour éliminer œufs, larves et chrysalides.

Il faut absolument détruire les denrées alimentaires souillées.

Les **CASSETTES INSECTICIDES (CASS 2)** - insecticide (TP18)

La **cassette diffusante ACTO** diffuse progressivement ses matières actives dans l'atmosphère et permet d'avoir un **environnement sans insectes pendant 3 mois dans une pièce d'un volume de 40 m³ (pièce de 16 m²)**.

DISCRÈTE : Elle se pose sur un meuble ou se suspend dans la pièce, de préférence en hauteur, à l'abri des courants d'air et du soleil.

PRATIQUE : Elle diffuse progressivement ses matières actives dans l'atmosphère et élimine rapidement les insectes présents (en 15 à 30 minutes) après le contact. Elle assure une protection pendant 3 mois.

Attention : il est déconseillé de l'utiliser au-dessus des plans de travail ou au-dessus des zones d'exposition de denrées nues afin d'éviter d'y retrouver des insectes morts.



Bien que ce produit ne présente aucun risque pour la santé humaine, il est recommandé d'utiliser les produits contenant des substances biocides avec précaution. Produits de nature dangereuse : respectez les précautions d'emploi. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.

Les aérosols biocides

Conseil+ Les aérosols biocides ne sont pas autorisés au contact alimentaire : ils ne doivent pas être utilisés en présence de denrées alimentaires, même conditionnées ; réaliser les pulvérisations en dehors des périodes d'activité des locaux ; protéger soigneusement les équipements, les ustensiles et les denrées stockées ; après utilisation, laver à l'eau + détergent les surfaces non protégées qui ont été en contact avec l'insecticide et qui sont amenées à être en contact avec les aliments ou les ustensiles.

Toujours penser à bien aérer après utilisation. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Procéder par de brèves pressions, sans pulvérisation prolongée.



LUTTE PONCTUELLE

L'AEROSOL ACTO VOLANTS [VOL 1] - insecticide (TP18) : agréablement parfumé, il est conçu pour être utilisé à l'intérieur des locaux, en traitement des volumes, par brèves pressions, pour éliminer les moustiques, les mouches, les guêpes, les taons, les papillons de nuit.

Pour une pièce de 30 m³, pulvériser pendant 8 secondes vers le plafond. Pour un effet prolongé, pulvériser sur les volets, les encadrements de fenêtres... pendant 3 secondes par mètre linéaire.

Formule foudroyante spécifique insectes volants

Cet aérosol possède une double action :

- **Action de choc** : détruit en quelques minutes tous les insectes présents
- **Action prolongée** : assure une protection de plusieurs heures.

MODE D'ACTION : La perméthrine et la tétraméthrine agissent par contact et ingestion. Elles appartiennent à la famille des pyréthrinoides et possèdent une action de choc ou Knock down foudroyante. Elles agissent sur le système nerveux provoquant une paralysie des insectes, suivie de la mort. Cette action est par ailleurs synergisée par la présence de pipéronyl butoxyde (PBO).



ERADIQUER UNE INFESTATION

ACTO MITES ALIMENTAIRES [MITE 18] - insecticide (TP18) est un aérosol insecticide inodore à diffusion automatique pour se débarrasser radicalement des mites alimentaires (les teignes de la farine, les pyrales des fruits secs...).

Formule insecticide spéciale infestation : mites alimentaires + œufs et larves, pour le traitement préventif et curatif, effet choc et persistant jusqu'à 2 mois.

Pour lutter contre les invasions de mites alimentaires et particulièrement contre les vols de papillons dans la cuisine, la salle... Elimine également les œufs et les larves. Son action sur ces dernières est renforcée par un inhibiteur de croissance qui bloque le développement larvaire.

Permet le traitement automatique d'un volume de 35 à 100 m³ environ (soit une pièce de 15 à 40 m²).



Conseil+ Fermer toutes les issues de la pièce (sauf celle par où doit sortir l'applicateur).

Sortir les animaux (oiseaux, poissons...) et les plantes.

Protéger les denrées alimentaires, les ustensiles de cuisine, les revêtements fragiles.

Bien agiter l'aérosol avant utilisation.

Placer l'aérosol au centre sur un tabouret protégé avec du papier. Enclencher le diffuseur avec le pouce en appuyant fortement sur la languette. Elle restera bloquée en position de marche.

Ne pas essayer d'interrompre la diffusion.

Sortir de la pièce et empêcher toute personne d'y rentrer.

Laisser le produit agir pendant 2 heures.

Aérer largement pendant 2 à 3 heures minimum.



Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Produits dangereux : respectez les précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.



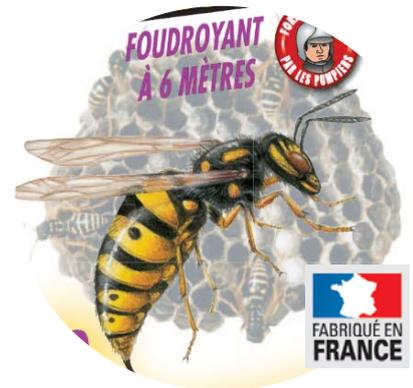
ERADIQUER UNE INFESTATION

Insecticide choc, à action foudroyante, **ACTO SPECIAL GUEPES FRELONS [GUEP 1]** - insecticide (TP18) pour la destruction des nids et des insectes dangereux : guêpes, frelons et frelons asiatiques. Il permet de détruire tous les nids, même difficiles d'accès.

Sa longue portée : 6 mètres, et son action foudroyante sécurisent l'utilisateur.

Il provoque une paralysie immédiate de l'insecte suivie de mort, grâce à l'action de ses matières actives : (1R)-trans-phénothrine + tétraméthrine synergisées au pipéronyl butoxyde (PBO).

MODE D'EMPLOI : Grâce à sa très forte pression, ACTO Spécial GUEPES FRELONS aérosol permet de traiter le nid à distance et de l'éliminer très rapidement. Il est conseillé de faire l'application à la tombée de la nuit quand les insectes sont rentrés au nid. Pulvériser à quelques mètres du nid (jusqu'à 6 mètres).



LUTTE ALTERNATIVE

D'autres méthodes, alternatives aux biocides, sont de plus en plus répandues pour lutter efficacement contre les insectes volants, telles que les **LAMPES U.V. GRILL'INSECTES ET LES ASPIRATEURS A INSECTES.**

Possédant des formes, des tailles et des caractéristiques différentes elles peuvent être utilisées en intérieur comme en extérieur. ACTO propose une large sélection de lampes à poser, à fixer ou à accrocher pour lutter efficacement contre les mouches, les moucherons, les moustiques et les papillons de nuit.

LAMPES GRILL'INSECTES : Attirés par la lumière ultraviolette, les insectes sont immédiatement électrocutés sur la grille électrique du piège U.V.

LAMPES U.V. - ASPIRATEURS À INSECTES : Attirés par la lumière ultraviolette, les insectes à proximité sont immédiatement aspirés par le courant d'air provoqué par le ventilateur, dans le bac collecteur, où ils meurent par dessèchement dû au courant d'air.



Lampe U.V.
D'INTERIEUR



Lampe U.V.
Aspirateur
D'INTERIEUR



Lampe U.V.
Aspirateur
D'EXTERIEUR



GARANTIE
2
ANS

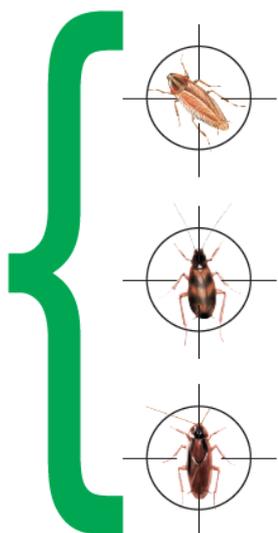
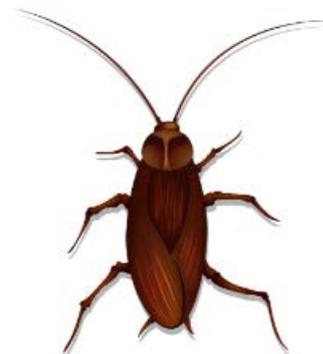
Les rampants

Les rampants le plus souvent rencontrés dans l'univers de la restauration sont les blattes, les cafards, les araignées... qui infestent les salles et les cuisines et les fourmis très présentes en terrasses. Ces nuisibles peuvent complètement coloniser les locaux s'ils ne sont pas stoppés à temps. Il est essentiel d'utiliser les produits adaptés à ces différents environnements pour lutter efficacement contre ces indésirables.

LES CAFARDS - BLATTODEA

Les cafards ou blattes appartiennent à l'ordre des blattoptères. Le cafard est aussi appelé coquerelle au Canada et ravet aux Antilles. Ces insectes sont considérés comme « nuisibles » sont synanthropes et on les retrouve principalement dans les cuisines, où ils se nourrissent des déchets des humains. Rapides, ils se déplacent partout et infestent très rapidement les lieux, souillant les denrées alimentaires et ayant un effet dévastateur sur l'image d'un établissement de restauration.

Parmi les quelques 6 000 espèces réparties à travers le monde, les plus répandues sont les blattes germaniques, les blattes orientales et les blattes américaines



LE SAVIEZ-VOUS ?

CAFARDS : comment les reconnaître ?

Les blattes germaniques

Elles mesurent 12 à 16 mm, vivent 6 à 12 mois et aiment la l'humidité. Les femelles de cette espèce pondent jusqu'à 250 œu

Les blattes orientales

Elles mesurent 20 à 30 mm et vivent 6 à 12 mois. Le mâle se dif la femelle par ses ailes moins atrophiées.

Les blattes américaines

C'est l'espèce la plus grande par la taille : 30 à 40 mm ! Elles viver an, leurs élytres sont plus grands que leur corps et les femell jusqu'à 1 000 œufs...

LES ARAIGNEES - ARANEAE

Les araignées sont des prédateurs invertébrés arthropodes. Leur corps est composé de deux parties, la partie antérieure dotée de huit pattes et l'abdomen qui porte à l'arrière des filières. Elles sécrètent par ces appendices de la soie qui sert à produire le fil qui leur permet de se déplacer, de tisser leur toile ou des cocons emprisonnant leurs proies ou protégeant leurs œufs ou petits. Contrairement aux insectes, elles ne disposent ni d'ailes, ni d'antennes, ni de pièces masticatrices dans la bouche. Elles possèdent en général six à huit yeux.

Reconnaissables à leurs 4 paires de pattes, elles occupent les endroits sombres des habitations où elles tissent leur toile pour capturer les insectes. Elles pondent jusqu'à 150 œufs par an, sont souvent effrayantes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

PEUR DES ARAIGNÉES ?

Petites ou grandes, les araignées sont faciles à reconnaître avec leur 4 paires de pattes. Il en existe plus de 40 000 espèces au monde, dont 1 600 recensées en France.

Elles occupent généralement les endroits sombres des habitations et se reproduisent facilement : une femelle peut pondre 100 à 150 œufs par an.

L'araignée saisonnière vit 6 à 8 mois, l'araignée annuelle 12 à 24 mois et l'araignée pérenne plusieurs années.

Très peu d'entre elles sont vraiment agressives et dangereuses, alors en dehors des zones que vous habitez, ne les chassez pas : elles ont un rôle écologique capital, en capturant chaque année 400 millions d'insectes par hectare (plus que les oiseaux !).

Et ces prédatrices sont aussi des proies, notamment des oiseaux, des reptiles mais aussi des chauves-souris et même des guêpes.

Enfin, on entend souvent dire qu'«elles piquent» mais c'est faux : «elles mordent» !



LES FOURMIS – FORMICIDAE



Les fourmis, de la famille des formicidés, sont classées dans l'ordre des hyménoptères. Ces insectes eusociaux forment des colonies, appelées fourmilières, parfois extrêmement complexes, contenant de quelques dizaines à plusieurs millions d'individus. Elles se distinguent morphologiquement par des antennes avec un coude marqué, deux mandibules dirigées vers l'avant, deux glandes métapleurales sur la partie postérieure du tronc et par un étranglement du deuxième segment abdominal (le pétiole). Cet étranglement donne à l'abdomen une plus grande mobilité par rapport au reste du corps. À l'exception des individus reproducteurs dotés de quatre ailes, la plupart des fourmis sont aptères. Beaucoup de fourmis possèdent un aiguillon, souvent réduit, et qui peut être absent chez les mâles.

Halte aux fourmis noires d'Argentine (1 à 3 mm) : en quête de nourriture, elles envahissent les habitations et menacent l'écosystème en s'attaquant aux bourgeons.

Attention aussi aux fourmis rouges des pharaons (3 à 6 mm) : elles piquent !

ACTO propose une gamme de solutions ciblées et efficaces pour lutter contre ces différents envahisseurs rampants

ERADICHER UNE INFESTATION

ACTO SUBLIMATOR [SUBLIM 1] - insecticide (TP18) est un fumigène insecticide à base de perméthrine spécialement conçu pour le traitement curatif des infestations de cafards, blattes, puces, mites, araignées, mouches, guêpes...

Il détruit radicalement les insectes et les larves grâce à l'action choc et persistante de la perméthrine.

ACTO SUBLIMATOR permet de traiter 200 m³ soit une pièce de 80 m² environ.

MODE D'ACTION : Sous l'action du charbon qui rougit, la poudre insecticide, contenue dans le réservoir de l'appareil, se transforme, dans une première phase, en gaz insecticide qui va atteindre tous les espaces de la pièce traitée. La sublimation se produit en moins de 5 minutes. Dans une deuxième phase, le principe actif recristallise et apporte la persistance d'action. L'effet biocide apparaît en 1 heure et perdure pendant 1 mois dans les conditions normales d'emploi. La perméthrine a donc une action rapide et persistante sur tous les insectes rampants et volants.



Attention : Poser le diffuseur ACTO SUBLIMATOR sur un support résistant à la chaleur. Éloigner tous les matériaux combustibles, inflammables dans un rayon de 1,50 m. Stocker le produit à l'écart des produits inflammables.

Conseil+ Employer exclusivement dans les pièces faciles à aérer.

Non autorisé au contact alimentaire : ne pas utiliser en présence de denrées alimentaires, même conditionnées ; protéger soigneusement les équipements, les ustensiles, les denrées stockées, les vêtements et revêtements fragiles. Réaliser le traitement en dehors des périodes d'activité des locaux et interdire l'accès aux locaux pendant le traitement. Fermer toutes les ouvertures de la pièce à traiter (fenêtres et portes), sauf celle par où doit sortir l'applicateur. Laisser agir pendant 4h. Aérer pendant 4h avant réoccupation des locaux. Après utilisation, laver à l'eau + détergent les surfaces non protégées qui ont été en contact avec l'insecticide et qui sont amenées à être en contact avec les aliments ou les ustensiles.

Sortir du local à traiter les animaux (oiseaux, poissons, chiens, chats...) et les plantes.

Ne pas rester dans le local lors du traitement.



ACTO CAFARDS GEL APPÂT [ACAF 5] - insecticide (TP18) présenté en seringue prête à l'emploi, constitue une méthode de lutte permanente et peut s'utiliser partout, notamment dans les lieux chauds et humides où se développent les blattes et cafards (cuisines, salles de bains...).



Dès sa mise en place, **ACTO CAFARDS GEL APPÂT attire fortement les insectes ciblés grâce à ses ingrédients détectables à distance et les détruit en quelques minutes** par ingestion (action sur le système nerveux) empêchant ainsi leur prolifération. Les larves et les adultes sont éliminés totalement en 5 jours.

MODE D'EMPLOI : Déposer l'appât dans les lieux infestés : sur les tuyauteries, gaines d'aération, plinthes, dans les armoires électriques, à l'arrière des appareils ménagers, dans les faux-plafonds...

Doses d'utilisation : La dose d'emploi varie selon l'endroit, l'espèce de blattes présente et le degré d'infestation : 1 goutte = 0,1 g (la taille d'une lentille).

Préventif : 2 à 3 gouttes/m².

Curatif : 5 gouttes/m².

Pour stopper l'action biocide du produit, nettoyer les surfaces traitées à l'aide d'un détergent classique. Stocker le produit entre 5°C et 35°C. Craint le gel.

Attention : Non autorisé au contact alimentaire ; utiliser conformément aux précautions d'emploi : sur les tuyauteries, à l'arrière des appareils ménagers, des placards, à l'entrée des conduits d'aération ; ne pas appliquer sur les denrées ou sur des surfaces pouvant être en contact avec les denrées alimentaires.

MONITORING ET FAIBLE INFESTATION

Propre, sans odeur et sans insecticide, le **PIEGE A CAFARDS ACTO [ACAF 4]** peut s'utiliser partout. Piège à glu imprégnée d'arômes, les insectes s'engluent à l'intérieur et meurent sans dégager d'odeur désagréable. Le piège permet de supprimer rapidement la population de blattes et de cafards. En effet, de nombreux insectes femelles porteurs de lots d'œufs sont piégés, la population ne peut donc pas se propager (chaque lot d'œufs produit approximativement 30 nouvelles blattes, d'où l'importance de le détruire).

Le piège est efficace pendant plusieurs semaines et est à jeter dès qu'il est plein.

Adhésif et facile à mettre en œuvre, le piège multi-position se place partout, à la verticale comme à l'horizontale.

Placer le piège dans les endroits où les blattes aiment se trouver (derrière les cuisinières, les réfrigérateurs, les radiateurs de chauffage central ou le long des éviers).

En cas d'une population importante, disposer 1 piège pour 4 à 6 m².

Vérifier le piège à cafards ACTO toutes les 3 semaines, s'ils sont pleins, en placer de nouveaux.



Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Produits  respectez les précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Au bout de 4 semaines, il faut remplacer tous les pièges.
En cas de fortes infestations, renouveler le piège plus souvent.



PREVENTIF ET CURATIF

ACTO LAQUE RAMPANTS [PULV 1] - insecticide (TP18) est une laque insecticide prête à l'emploi qui élimine radicalement les scolopendres, fourmis, ravets, cafards (blattes américaines, orientales...), araignées...



Elle agit par contact et ingestion, provoquant en quelques minutes la paralysie des insectes rampants, suivie de mort : pour un effet choc et persistant plusieurs semaines.

MODE D'EMPLOI : Agiter avant emploi et vaporiser à 20 cm de toutes les zones infestées et sur le passage des insectes : pas de porte, encadrements de portes et fenêtres, plinthes, tringles à rideaux, dalles de plafonds, ouïes et gaines d'aération... Traiter également derrière les appareils ménagers (moteur de frigo, lave-linge, lave-vaisselle), sous les éviers, baignoires, douches... Renouveler en cas de nouvelle infestation et après le nettoyage des surfaces traitées.

Conserver entre 5°C et 35°C.

Pour supprimer l'effet biocide, nettoyer les surfaces traitées avec un détergent.

Dose d'emploi : 50 ml par m². Un bidon permet de traiter 100 m² en appliquant le produit sur 20 % de la surface totale.

Attention : Non autorisé au contact alimentaire : ne pas utiliser en présence de denrées alimentaires, même conditionnées ; réaliser les pulvérisations en dehors des périodes d'activité des locaux ; protéger soigneusement les équipements, les ustensiles et les denrées stockées ; après utilisation, laver à l'eau + détergent les surfaces non protégées qui ont été en contact avec l'insecticide et qui sont amenées à être en contact avec les aliments ou les ustensiles.
Aérer après utilisation.

Les aérosols biocides

Conseil+ Les aérosols biocides ne sont pas autorisés au contact alimentaire : ils ne doivent pas être utilisés en présence de denrées alimentaires, même conditionnées ; réaliser les pulvérisations en dehors des périodes d'activité des locaux ; protéger soigneusement les équipements, les ustensiles et les denrées stockées ; après utilisation, laver à l'eau + détergent les surfaces non protégées qui ont été en contact avec l'insecticide et qui sont amenées à être en contact avec les aliments ou les ustensiles.

Toujours penser à bien aérer après utilisation. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Procéder par de brèves pressions, sans pulvérisation prolongée.

PREVENTIF ET CURATIF

ACTO CAFARDS AEROSOL [ACAF 3] - insecticide (TP18) à base de pyréthrinoïdes permet la destruction totale des blattes, cafards et autres insectes rampants dans les habitations et les locaux grâce à sa double action :

- **Effet choc** : L'insecticide agit en quelques minutes par contact et ingestion sur le système nerveux des insectes.
- **Effet persistant** : Le film insecticide invisible agit par contact et ingestion pendant plus de 8 semaines.

Insecticide nouvelle formule avec mousse active pour qu'aucune surface traitée ne soit oubliée.

L'aérosol génère un léger dépôt de mousse insecticide, qui disparaît en 3 à 5 minutes au contact de l'air et laisse un film protecteur invisible.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Produi précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés p chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et anima



MODE D'EMPLOI : L'aérosol s'utilise la tête en bas. Bien agiter l'aérosol. Traiter à 30 cm de l'insecte pendant 1 à 2 secondes. Traiter à 30 cm des lieux de passage ou zones à protéger (plinthes, murs, encadrements de portes, dessous d'évier, rainures de parquets, tuyauteries, orifices des gaines d'aération...) pendant 2 à 3 secondes par mètre linéaire. Ne pas utiliser le produit en présence de personnes sensibles ou d'animaux.

Ventiler durant 15 minutes après usage.

ACTO CAFARDS aérosol peut être appliqué fenêtres ouvertes. Éviter de laver les zones traitées. À renouveler en cas de réapparition de cafards.



ACTO SPECIAL RAMPANTS [RAMP 1] - insecticide (TP18) est un insecticide triple action, agréablement parfumé, pour la destruction totale des insectes rampants dans les habitations et les locaux :



- **Action de débusquement** : Force les insectes cachés à sortir de leur gîte et à entrer en contact avec l'insecticide.
- **Action de choc** : Détruit tous les insectes débusqués dans les 10 minutes suivant le contact et l'ingestion du produit.
- **Action persistante** : Assure une protection de plusieurs semaines.

ACTO Spécial Rampants détruit les infestations de blattes, cafards, fourmis, puces, punaises, mites, araignées, poissons d'argent...

MODE D'EMPLOI : Bien agiter. Pour une pièce de 10 m², pulvériser pendant 3 à 5 secondes vers le sol. Pour un effet prolongé, pulvériser vers les surfaces à traiter en tenant l'aérosol verticalement à 20 cm des emplacements à traiter et se déplacer latéralement. Pulvériser pendant 3 à 5 secondes par mètre linéaire. A renouveler dès la réapparition d'insectes.

Cafards, poissons d'argent, araignées : Traiter le long des plinthes, tuyauteries, dessous d'évier, les recoins sombres, chauds et humides.

Fourmis : Traiter les lieux de passages habituels.

ACTO Spécial Rampants peut être appliqué fenêtres ouvertes.

Pour préserver l'effet persistant, ne pas laver les endroits traités.

Protéger les aquariums pendant le traitement. Ne pas traiter les végétaux.

ACTO FOURMIS POUDRAGE [FOUR 11] - insecticide (TP18) s'utilise pour combattre les fourmis qui envahissent les établissements et terrasses. Il élimine les fourmis (noires, camponotus...) ainsi que les insectes rampants (puces, cafards...).



Agit quelques minutes après le contact et l'ingestion. Les fourmis emportent la poudre dans la fourmilière et entraînent rapidement sa destruction complète par empoisonnement. Son action insecticide persiste pendant 3 à 4 semaines.

MODE D'EMPLOI : En poudrage : 10 g/m², épandre régulièrement et sans excès la poudre sur les zones à protéger.

Traiter les zones colonisées, les lieux de passage et les fourmilières pendant les périodes d'infestation. Traiter préventivement le long des plinthes, dans les coins, derrière les meubles, sous les évier, le long des conduits.

Recommandations : Traiter les endroits inaccessibles aux enfants et animaux. Ne pas épandre sur les végétaux. Ne pas balayer la poudre pour préserver son action. Se laver les mains après utilisation. Stocker le produit à l'abri de l'humidité et à l'écart de la chaleur.

Solutions mixtes VOLANTS et les RAMPANTS

En cas de forte infestation, des solutions à l'**efficacité boostée**, à base de **formules « choc »** ont été spécialement développées pour éliminer tous les insectes et assainir les lieux. Très agressives, aucun insecte ne peut leur résister. Volants et rampants sont éliminés grâce à leur double-action foudroyante et persistante.

Les aérosols

Conseil+ *Les aérosols biocides ne sont pas autorisés au contact alimentaire : ils ne doivent pas être utilisés en présence de denrées alimentaires, même conditionnées ; réaliser les pulvérisations en dehors des périodes d'activité des locaux ; protéger soigneusement les équipements, les ustensiles et les denrées stockées ; après utilisation, laver à l'eau + détergent les surfaces non protégées qui ont été en contact avec l'insecticide et qui sont amenées à être en contact avec les aliments ou les ustensiles.*

Toujours penser à bien aérer après utilisation. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Procéder par de brèves pressions, sans pulvérisation prolongée.

ERADIQUER UNE INFESTATION

ACTO CHOC [CHOC 11 - CHOC 12] - insecticide (TP18) est un insecticide polyvalent muni d'un diffuseur continu pour le traitement du volume des locaux.

C'est un insecticide puissant pour éliminer totalement les blattes, cafards, puces, punaises, mites, araignées, mouches, moustiques, acariens.



Grâce à sa formule concentrée foudroyante, les microgouttes d'insecticide entrent facilement en contact avec les insectes et leurs larves. La tétraméthrine et la cyphénothrine agissent immédiatement par contact et ingestion. Elles appartiennent à la famille des pyréthrinoïdes de synthèse et possèdent une remarquable action de choc ou Knock down foudroyante en agissant sur le système nerveux des insectes volants et rampants. La cyphénothrine possède également un effet rémanent. Leur action est synergisée par la présence de pipéronyl butoxyde.



MODE D'EMPLOI : Fermer toutes les ouvertures de la pièce à traiter (sauf celle par où doit sortir l'applicateur).

Sortir les animaux (oiseaux, poissons...) et les végétaux.

Bien agiter l'aérosol avant utilisation.

Placer l'aérosol au centre de la pièce, en hauteur, par exemple sur une table ou une chaise protégée préalablement par du papier ou du carton.

Enclencher le diffuseur de l'aérosol, avec le pouce, en appuyant fortement sur la languette. Sortir de la pièce en fermant soigneusement la porte et empêcher toute personne d'y entrer. Laisser le produit agir pendant 2 ou 3 heures.

Aérer ensuite 4 heures minimum avant de réoccuper les lieux.

Attention : *Non autorisé au contact alimentaire : ne pas utiliser en présence de denrées alimentaires, même conditionnées ; protéger soigneusement les équipements, les ustensiles, les denrées stockées, les vêtements et revêtements fragiles. Réaliser le traitement en dehors des périodes d'activité des locaux et interdire l'accès aux locaux pendant le traitement. Après utilisation, laver à l'eau + détergent les surfaces non protégées qui ont été en contact avec l'insecticide et qui sont amenées à être en contact avec les aliments ou les ustensiles.*

PREVENTIF ET CURATIF

ACTO REMPART A INSECTES [PULV 1] - insecticide (TP18) est un insecticide prêt à l'emploi, efficace contre les mouches, les guêpes, les mites, les moustiques, les araignées, les fourmis, les puces, les cafards, les acariens...

ACTO Rempart à insectes contient une matière active (l'acétamipride) qui agit par contact et ingestion sur les insectes présents, quelques minutes après l'application.

Le produit ne tache pas et ne graisse pas.

L'acétamipride, très stable à la lumière et aux UV, assure une protection longue durée, jusqu'à 6 mois, des surfaces traitées.

MODE D'EMPLOI : Avant de pulvériser le produit sur des surfaces fragiles (bois, PVC, textiles, tissus...), faire un essai préalable sur une petite surface cachée.

Agiter le flacon avant emploi, puis pulvériser en tenant le vaporisateur verticalement à 20 cm des zones à protéger.

Traiter les lieux de passage des insectes, le long des plinthes, tuyauteries, dessous d'évier, les recoins sombres, chauds et humides, les encadrements des portes et fenêtres, les volets, les moquettes, les tapis, les rideaux, les tissus...

Laisser sécher. Ne pas rincer.

Renouveler le traitement en cas de nouvelle infestation.

Un flacon peut traiter jusqu'à 50 m².

Stocker le produit entre 5 et 35°C (craint le gel).

Pour stopper l'action biocide du produit, nettoyer les surfaces traitées à l'aide d'un détergent classique.

Attention : Non autorisé au contact alimentaire : ne pas utiliser en présence de denrées alimentaires, même conditionnées ; réaliser les pulvérisations en dehors des périodes d'activité des locaux ; protéger soigneusement les équipements, les ustensiles et les denrées stockées ; après utilisation, laver à l'eau + détergent les surfaces non protégées qui ont été en contact avec l'insecticide et qui sont amenées à être en contact avec les aliments ou les ustensiles. Aérer après utilisation.

